

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Toute inscription à l'école doit d'abord faire l'objet d'une inscription administrative en mairie. Une fois l'inscription enregistrée à la mairie, vous devez prendre contact avec la direction d'école afin de convenir d'un rendez-vous sur place pour valider l'inscription définitive.

Documents à fournir :

- 1- à la **mairie** : Justificatif de domicile, livret de famille, pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant.
- 2- à l'**école** : Certificat d'inscription délivré par la mairie, certificat de radiation (en cas de changement d'école), carnet de vaccination.

Les écoles

École	École maternelle Henri Sellier	École élémentaire Henri Sellier	
		Site Henri Sellier	Site Victor Hugo
Directeur	Elise CASSETTO-GADRAT	Gilles BOULET	
Adresse	3, rue Jules GUESDE	5, rue Jules GUESDE	
Téléphone	02 31 72 40 09	02 31 72 40 15	02 31 72 49 40
Mail	ce.0140776T@ac-normandie.fr	ce.0140774R@ac-normandie.fr http://henri-sellier-elementaire.etab.ac-caen.fr	
Horaires	8h45 – 11h45 13h30 – 16h30	8h45 – 12h 13h45 – 16h30	8h30 – 11h45 13h30 – 16h15

Les grilles des écoles sont ouvertes 10mn avant l'entrée en classe

INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les inscriptions se font directement auprès des **FRANCAS du Calvados au Centre de loisirs**.

52, avenue Léo Blum (face à la piscine)

Secrétariat ouvert de 10h à 18h30 _ Tél. : 02 31 84 93 48 _ @ : colombelles@francasnormandie.fr

- « Accueil-cartable » le matin à partir de **7h30 à l'école** et le soir jusqu'à **18h30 au centre de loisirs**
- Mercredi loisirs (accueil de loisirs à la journée ou ½ journée, avec ou sans repas)
- Vacances scolaires (accueil de loisirs à la journée ou ½ journée, avec ou sans repas)

INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription au restaurant scolaire **est obligatoire** avant toute fréquentation. L'absence d'inscription entraîne l'application du tarif maximum de **5,30€ par repas** (sans possibilité de régulariser).

Pour les colombellois, le tarif du repas est établi en fonction du quotient familial de la famille.

- ✓ Le renouvellement d'inscription s'effectue de préférence via le Portail Familles, à l'aide du code personnel indiqué/inscrit sur vos factures de restauration scolaire, à l'adresse :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieColombelles14460/accueil>

- ✓ Pour les nouveaux inscrits l'inscription s'effectue à la mairie (service comptabilité).

En cas de difficulté merci de vous adresser **au service comptabilité**, de préférence par mail à l'adresse facturationcantine@colombelles.fr ou en téléphonant au **02 31 35 25 32 / 02 31 35 25 33**

Documents à fournir :

Attestation CAF (ou MSA) récente de quotient familial (moins de 2 mois)

RIB et mandat SEPA si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique

Mairie de Colombelles

Direction Enfance, Éducation, Jeunesse et Sport : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

02 31 35 57 07 et/ou veronique.drieu@colombelles.fr

